



DERNIERES INFOS CQC

50 boulevard de la Liberté
44100 Nantes
Tel : 02.51.80.66.80

Bulletin d'information de la section Sud Nantes CTC 06-07-2010

Compte-rendu du CHS-CT(*) du 1 juillet 2010 et du CTP(*) du 6 juillet.

Un comité d'hygiène et sécurité c'est tenu mercredi 1 juillet au CTC.

Ordre du jour :

- ✦ La validation des régimes de travail de la future PIC.
- ✦ Le bilan du dossier ambiance au travail.

Pour Sud étaient présents : Didier Raynaud (expert), Sylvie Duchêne, Corinne Martin, Christine Horé (Membres CHS-CT).

En premier lieu, nous avons expliqué que nous restions en désaccord avec le projet pour plusieurs raisons :

- ✦ Les suppressions d'emploi.
- ✦ La suppression de la 2/4.
- ✦ Le caractère inéquitable du nombre de samedis.
- ✦ La non prise en compte d'une grande partie de nos revendications sur la question du régime de la 22-6.

Cela n'impacte pas notre décision finale de signer l'accord le 8 juillet, après la consultation de nos adhérents, du personnel (280 votants, 251 pour, 26 contre, 3 nuls), et la validation de ce choix par notre conseil départemental.

Le CHS-CT et Le CTP sont des instances de validation obligatoires quant aux modifications d'organisations. Dans ces instances, nous ne sommes que consultés, c'est la direction qui prend les décisions finales. C'est dans ces instances que nous pouvons faire valoir notre désaccord sur le fond du dossier.

Vote du CHS-CT : Pour les nouveaux régimes de travail.

CGT : 1 voix Abstention
SUD : 3 voix Contre
CFDT : 1 voix Abstention
Direction : 3 voix pour

Nous avons profité de ce CHS pour demander la révision du roulement des 22-6. Nous avons une proposition plus équilibrée, elle sera proposée au personnel, validée ou pas en HIS. En cas de validation, nous de-

manderons la révision du roulement dans la cadre de la commission de suivi de l'accord. Accord sur ce point de la direction.

Dans l'autre partie du CHS centré sur les questions d'ambiance au travail.

Plusieurs interventions de notre part :

Nous avons indiqué que si nous voulions améliorer l'ambiance au travail, il fallait aussi changer les mentalités.

La technique managériale visant s'appuyer sur une minorité d'agents en attente de promotion qui passent leur temps à fliquer et dénigrer les collègues pour se valoriser, à dénigrer ceux qui osent l'ouvrir ou qui ne sont pas dans les petits papiers, existe dans le centre.

Nous ne généralisons pas ! Les managers qui pratiquent ce genre de méthodes ou les agents qui y contribuent se reconnaîtront.

Nous n'avons rien contre la volonté de promotion. Dans le cadre de la mise en place de la PIC, il y aura des évolutions et il est normal que des collègues veuillent en profiter pour changer de niveau de fonction. Cela doit se faire dans la sérénité, personne n'est obligé de changer d'attitude vis à vis des collègues simplement pour espérer une promotion.

A la direction de faire le nécessaire en matière de communication.

Intervention aussi sur le bruit :

Nous avons demandé de refaire des analyses sur le site de Sautron. En effet à chacun de nos passages, nous avons été impressionnés par le bruit. Il nous semble nécessaire, dans l'intérêt des agents, de continuer à travailler sur cette question.

Au niveau du CTP:

Pas grand-chose de neuf, nous avons proposé deux amendements visant à modifier les conditions d'attribution de la prime de décalage de prise de service. C'était une dernière tentative, nous avons déjà eu une réponse négative.

La direction a refusé de mettre les amendements au vote.

Vote du CTP sur les régimes de travail.

CGT 2 voix : contre

SUD 2 voix : contre

FO 1 voix : Abstention

CFDT 2 voix : Abstention

La Poste 7 voix pour

Vote du CTP sur l'accord social

CGT 2 voix : Abstention

SUD 2 voix : Abstention

FO 1 voix : Pour

CFDT 2 voix : Abstention

La Poste 7 voix : pour

Voilà, le CTP a validé les régimes de travail et l'accord social.

Pour la signature, c'est le 8 juillet, Sud, comme nous nous y sommes engagés après la consultation du personnel, signera les deux accords.

Maintenant, oublions le CTC, la PIC. Il fera jour en septembre ! Prenez de bonnes vacances, soleil et farniente sont au rendez-vous.

Pour information, la question revenant souvent :

Sud continue à déposer les préavis nationaux des vendredis et samedis pendant l'été..

(*)

CHS-CT : Comité d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail.

CTP : Comité Technique Paritaire.